

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XIe siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (r-s) annonce la teneur des travaux. © D.L.

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

RUGBY - D1

## Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

## Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mar

# Revue de presse du vendredi 4 avril 2026

ROMAIN SCHREVEVS

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont entraîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiet. Il y avait une vraie rénité dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

## DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



Ca s'annonce compliqué pour les CPAS... © D.L.

Qua prés chai nées: gou pas prov pas tion

**DH** | **LES**  
**SPORTS<sup>+</sup>**

# Les fonds européens (FEDER) ont dopé le tourisme, l'emploi et l'attractivité

MONS

Le ministre-président, Adrien Dolimont (MR), confirme l'impact positif qu'ont joué ces financements sur la ville et la région.

**D**epuis plus de vingt ans, les fonds européens FEDER financent une série de projets à Mons, allant de la rénovation urbaine au développement touristique. Interrogé par le député montois Guillaume Soupert (MR) sur l'impact réel de ces investissements, le ministre-président Adrien Dolimont (MR) a détaillé l'ampleur des montants engagés, et s'est exprimé sur leurs retombées concrètes pour Mons et sa région.

**“On constate un effet positif sur le secteur touristique de la ville.”**

Au total, sur les quatre programmations couvrant la période 2000-2027, 35 projets montois ont été sélectionnés par le Gouvernement wallon. Ensemble, ils représentent un budget global de 175,7 millions d'euros, dont 72,9 millions issus du budget européen, 87,5 millions du budget régional wallon et 15,3 mil-

lions à charge de la Ville de Mons.

## ▼ Projets variés

*“Les projets montois s'inscrivent principalement dans de développement urbain visant à renforcer l'attractivité du territoire wallon pour les citoyens, les entreprises et les visiteurs”,* précise Adrien Dolimont. Au fil des années, ces financements ont permis de soutenir des projets variés, allant de la requalification de quartiers et d'espaces publics à la restauration de bâtiments patrimoniaux ou encore au développement d'événements culturels.

L'objectif affiché a toujours été de renforcer l'image et l'attractivité de la ville. Au-delà des réalisations visibles, les évaluations menées par les autorités mettent en évidence des effets concrets sur l'économie locale et régionale. Le ministre insiste notamment sur le rôle déterminant joué par ces fonds dans le développement touristique.

*“Concernant l'impact de la*

*programmation sur le secteur touristique, l'évaluateur constate que le nombre de nuitées a augmenté de 11,42% dans la Province de Hainaut et mentionne en particulier l'effet positif de l'intervention du FEDER sur le secteur touristique de la ville de Mons.”* Les retombées ne se limitent pas au tourisme. Les investissements publics ont également généré un effet d'entraînement sur le secteur privé. *“L'évaluation de la programmation 2014-2020 souligne des effets multiplicateurs notables, notamment sur le secteur privé qui*

*a investi dans le logement, le commerce, l'économie et la rénovation du patrimoine immobilier montois dans la suite des investissements publics européens et wallons.”*

## ▼ Bénéfiques pour l'emploi

L'impact sur l'emploi est lui aussi mis en avant dans le bilan dressé par le ministre-président. *“Concernant l'ensemble de la programmation 2014-2020, les impacts positifs sur l'emploi, par la création et le maintien d'emploi ainsi que l'amélioration de l'adéquation entre l'offre*

*et la demande sont avérés. En considérant les 4 675 emplois créés avec le soutien financier direct du FEDER, la contribution du FEDER à l'augmentation nette de l'emploi sur la période en Wallonie peut être estimée à 6%.”*

Enfin, Adrien Dolimont souligne que les retombées des fonds européens dépassent les seuls projets portés par la ville. *“Au-delà des fonds octroyés spécifiquement à la Ville de Mons, le territoire montois a bénéficié du soutien financier du FEDER pour des projets portés par d'autres opérateurs contribuant au développement économique local et régional, avec des résultats directs en termes de création d'entreprises, de création d'emploi, de brevets ou encore de surfaces de zones d'activité.”*

Au total, ces investissements successifs ont contribué à transformer durablement le paysage économique et touristique montois, confirmant le rôle structurant des fonds européens dans le développement de la ville et de sa région. Un argument que la ville fera probablement peser dans la balance, à l'heure où ces financements sont remis en question.



▼ La ville s'est développée, ces dernières années. © VILLE DE MONS

Emeline Berlier

# Réduction d'horaire dans les crèches

LA LOUVIÈRE

Pour le collègue, c'est moins, mais mieux au bout du compte.

**A** La Louvière, les crèches communales vont bientôt tourner à un rythme différent. Le conseil communal a validé, cette semaine, une adaptation des horaires et des périodes de fermeture. Une décision justifiée par la majorité au nom de la qualité d'accueil... mais critiquée depuis les rangs de l'opposition.

Concrètement, les quatre crèches communales fermeront désormais leurs portes à 18h, contre 18h30 aujourd'hui. Une demi-heure en moins qui, selon l'échevine de la Petite enfance reste marginale pour les familles. *"Sur 144 familles, trois sont actuellement concernées"*, a précisé Leslie Léoni, en s'appuyant sur un recensement actualisé. La Ville souligne par ailleurs que l'amplitude d'ouverture restera conforme aux recommandations, fixées entre 10 et 11 heures par jour.

**"Ces mesures risquent d'impacter les familles"**

Autre changement: l'instauration de quatre semaines de fermeture annuelle. Une semaine en hiver, entre Noël et Nouvel An, et trois en été. Là aussi, la majorité insiste sur le respect des normes, qui imposent un minimum de 220 jours d'ouverture par an. *"Même avec ces fermetures, nous restons au-dessus du seuil"*, assure l'échevine.

Derrière ces ajustements, la Ville évoque surtout une réalité de ter-

rain devenue difficile à gérer. Le manque de personnel, la pénurie de puéricultrices et des demandes d'accueil en hausse compliquent l'organisation quotidienne. Les périodes de "fusion" - qui consistaient à regrouper enfants et équipes sur un site durant les congés - ont montré leurs limites, notamment en termes de qualité et de respect des normes d'encadrement.

Le bourgmestre Jacques Gobert rappelle que ces regroupements ont été progressivement abandonnés. *"L'ONE a estimé que ce système n'était pas conforme au bien-être des enfants"*, explique le mayor. Résultat: la Ville n'a d'autre choix que de revoir son organisation pour garantir un encadrement stable.

Face à ces arguments, la conseillère du PTB, Bernadette Rondeau, dénonce une décision qui risque, selon elle, d'aggraver les difficultés des parents. *"Pour nous, ces mesures risquent de fortement impacter les familles alors qu'on devrait justement améliorer la qualité et l'accessibilité de nos crèches"*, pointe la conseillère. Elle s'inquiète notamment de l'impact sur les familles actives et sur les mères seules, ainsi que des contraintes imposées au personnel.

Le dossier illustre en tout cas les tensions qui traversent le secteur de la petite enfance. Un constat partagé, tant par la majorité que par l'opposition: les moyens manquent pour répondre à la demande croissante. *"Si vous avez des idées de financement, nous sommes preneurs"*, a d'ailleurs lancé le bourgmestre Jacques Gobert, en forme d'appel, autant que de constat d'impuissance.

Grégoire Lalieu

# Club de fitness et hôpital s'associent pour la santé

## LA LOUVIÈRE

Le CHU Tivoli et Jims lancent un programme inédit pour les patients ayant subi une chirurgie bariatrique.

**A** La Louvière, un nouveau pont se construit entre l'hôpital et la salle de sport. Le CHU Tivoli et le spécialiste du fitness Jims viennent d'officialiser un partenariat à travers "Move for Helath". Concrètement, ce programme vise les patients ayant subi une chirurgie bariatrique.

Pour rappel, ce type d'intervention - comme la pose d'un anneau gastrique ou un bypass - modifie le système digestif afin de favoriser une perte de poids importante. Mais cette étape n'est qu'un début: sans accompagnement, la suite du parcours peut s'avérer délicate.

C'est précisément là qu'intervient l'initiative "Move for Health". *"Nous pensons qu'un club de fitness Jims est bien plus qu'un simple lieu où faire du sport. Avec Move for Health, nous démontrons que l'activité physique fait partie intégrante du rétablissement et de la prévention. Nous créons un pont entre les soins de santé et le fitness"*, souligne Pieterjan Nuiten, Managing Director chez Jims.

Après l'opération, les patients perdent souvent du poids rapidement, mais aussi de la masse musculaire. Une situation qui peut fragiliser l'organisme si elle n'est pas encadrée. *"L'activité physique contribue à stimuler et renforcer les muscles, améliorer l'endurance et la condition physique, et aider l'organisme à s'adapter aux*

*changements liés à la perte de poids"*, explique le Dr Audrey Hartman, du CHU Tivoli.

D'où la volonté de l'hôpital de trouver un partenaire capable de prendre le relais. À La Louvière, les patients sont désormais orientés vers le club Jims, où ils bénéficient d'un encadrement sur mesure: séance d'essai gratuite, programme adapté, entraînements en petits groupes et possibilité de coaching individuel. Les équipes sont formées en amont avec les médecins, kinés et diététiciens, afin d'assurer une continuité réelle des soins.

Pour Angélique Poliart, Club Manager chez Jims et elle-même passée par une opération bariatrique, ce type de dispositif répond à un manque criant. *"Après mon opération, j'ai bénéficié d'un bon suivi diététique, mais pour le sport, je me suis retrouvée livrée à moi-même"*, témoigne la responsable, insistant aussi sur l'importance de préserver la masse musculaire pour éviter une reprise de poids.

Pes personnes souffrant d'obésité, les patients cardiaques, les patients en oncologie et les personnes souffrant de troubles généraux, tels que les problèmes de dos, l'endométriose ou la sarcopénie... Move for Health accompagne déjà plus de 100 patients partout en Belgique, avec un taux de fidélisations de 80% après six mois.

Grégoire Laliou



# LA 3<sup>E</sup> VAGUE D'EXCLUSIONS DU CHÔMAGE INQUIÈTE : « À LA LOUVIÈRE, ON VA DÉPASSER LES 50 % DE RIS »

La troisième vague d'exclusions du chômage a débuté ce mercredi 1<sup>er</sup> avril. Dans la région du Centre, les chiffres restent élevés et, à La Louvière, le CPAS redoute un basculement encore plus marqué vers le revenu d'intégration.

**C**'est presque devenu un feuilleton, qui aura malheureusement encore quelques épisodes : ce mercredi 1<sup>er</sup> avril a débuté la 3<sup>e</sup> vague d'exclusions du chômage, consécutive à la réforme du gouvernement fédéral qui limite la durée de perception des allocations à 2 ans pour les travailleurs et à un an (au lieu de trois ans auparavant) pour les jeunes bénéficiant du revenu d'intégration du chômage au sortir de leurs études.

En région du Centre, les chiffres de la 3<sup>e</sup> vague (voir tableau ci-contre) sont comparables à ceux de la précédente. Mais ceux qui trouveront directement un travail ou une formation seront nettement moins nombreux, estime-t-on du côté des CPAS.

## ENCORE 1.730 EXCLUS DANS LE CENTRE

C'est le cas à La Louvière, qui annonce, chiffres de l'ONEM à l'appui, 532 personnes exclues du chômage en janvier-février (20 ans de chômage et plus), 690 personnes en mars (entre 8 ans et 20 ans de chômage) et 645 personnes en avril (entre 2 et 8 ans de chômage). Des chiffres proches des estimations initiales de l'ONEM. Pour toute la région du Centre, l'estimation est d'environ 1.730 exclus en avril.

« Sur les deux premières vagues, soit 1.222 personnes exclues, 586 d'entre elles ont obtenu le RIS. Soit 48 %. C'est bien davantage que les projections de 30 % annoncées par le fédéral », lance Pascal Leroy (PS), président

du CPAS de La Louvière. Un pourcentage dans la continuité de la seule première vague, du moins pour les communes très urbanisées. Les autres sont effectivement dans la mouvance, ou proches des 30 %.

## DOSSIERS RIS « FILTRÉS » EN AMONT

Très peu de refus de RIS ont été essuyés. Et pour cause : un filtrage s'est déroulé en amont. « Nous avons en effet dû anticiper pour ne pas être débordés et pouvoir traiter les dossiers au plus vite, et c'est le cas aussi pour

**« Avec 50 % des exclus obtenant le RIS, on sera à une augmentation de 25 millions d'euros ou plus »**

Pascal Leroy (PS)

cette 3<sup>e</sup> vague. Nous sommes joignables dès 15 jours avant chaque début de vague, pour des demandes d'information et des prises de rendez-vous. Ceux qui

n'ont pas droit au RIS sur base de leur situation expliquée par téléphone ne prennent pas de rendez-vous, dans la grande majorité des cas. »

C'est pourquoi la toute grande majorité des de-

mandes de RIS introduites sont acceptées. Ce « succès » n'est pas inattendu selon Pascal Leroy : « On a joué le jeu avec les projections de 30 % du fédéral, en sachant qu'elles n'étaient pas réalistes. Les faits nous ont donné raison. Et pour cette troisième vague, on s'attend à pire. Sans m'avancer sur un chiffre, on va certainement dépasser les 50 % d'ex-chômeurs qui obtiendront le RI-

S. On aura une meilleure idée d'ici le mois de mai ou juin. »

## RUÉE SUR LES JOBS PEU QUALIFIÉS ET LES FORMATIONS

La raison est simple : la majorité des emplois accessibles aux personnes avec un niveau de formation très faible ont déjà été décrochés. « Ces profils correspondent à bon nombre de

personnes ayant accumulé 8 ans et plus de chômage. Il ne reste plus grand-chose pour les personnes sans qualification particulière qui sont à leur tour exclues.» Même commentaire pour les cycles de formation organisés par les institutions agréées, telles le Forem: tout est quasiment « sold out », à court terme. « Ce sont surtout des formations pour des métiers en pénurie (ndlr: qui garantissent donc davantage de décrocher un emploi à la fin de leur cycle) », précise Pascal Leroy. « De plus, dans certains cas, suivre de telles formations permet de prolonger le droit au chômage. » Les exclus de la 3e vague auront donc encore moins d'opportunités de trouver un job peu ou pas qualifié ou une formation « tout de suite ». Ils devront se tourner vers les CPAS, du moins ceux qui entrent dans les conditions du RIS ou autres mécanismes de soutien financier ou matériel.

### **COÛT : « 25 MILLIONS € EN PLUS D'ICI 2029 »**

Quant au poids financier de ces nouvelles arrivées sur les communes et CPAS, il n'est pas négligeable. Au 31 décembre, environ 3.000 personnes bénéficiaient déjà du RIS à La Louvière. Ajoutez-y les 586 nouveaux bénéficiaires des 1e et 2e vagues d'exclusion du chômage, en attendant ceux de la 3e (avril) et de la 4e (juillet), dernière grande vague attendue cette année, et les exclusions qui suivront. « En se basant sur 30 % d'acceptation de chômeurs exclus, on a déjà calculé une augmentation de 17 millions € de dépenses d'ici 2029 pour le CPAS », assure Pascal Leroy. « En réalité, avec 50 % on sera à 25 millions ou plus. Et le financement par le fédéral sera dégressif. Il faudra donc probablement augmenter la dotation de la ville. » ■

## **PAS (ENCORE) D'IMPACT SUR LES MAGASINS CITOYENS, L'ÉPICERIE SOCIALE ET LE BAR À SOUPE**

**CEDRIC LOBELLE**

Il n'y a pas que les exclusions du chômage... la nouvelle crise énergétique causée par la guerre dans le Golfe Persique a ajouté son grain de sel aux problèmes financiers de bon nombre de ménages. Au-delà des RIS et autres aides directes, le CPAS de La Louvière gère aussi des services et magasins à « prix d'ami », avec des réductions supplémentaires ou bons alimentaires pour les bénéficiaires.

### **ÉPICERIE SOCIALE DU CPAS : POUR LES BÉNÉFICIAIRES**

Ces magasins « citoyens » sont situés rue Hamoir 56-58. Cela peut sembler contre-intuitif, mais ils ne connaissent pas de hausse fulgurante de leur fréquentation, affirme leur responsable, Alexia Debailleux. « Elle a certes augmenté ces dernières années, mais nous n'avons pas constaté de hausse liée aux exclusions du chômage. Pas encore, du moins. C'est toujours notre clientèle fidèle, on va dire. Maintenant, il est probable que certains nouveaux exclus n'éprouvent pas encore le besoin de venir. Ou alors ils n'osent pas fréquenter nos magasins. Cela viendra sans doute plus tard. » Les avantages pour les bénéficiaires de ces aides sociales complémentaires (accordées après enquête sur la situation financière du ménage) sont réels : jusqu'à 50 % de réduction sur le prix des soins esthétiques, du salon de coiffure, des vêtements de 2e main et du lavoir-séchoir, que tout un chacun peut fréquenter, par ailleurs. Rue Hamoir, on trouve également un restaurant, « Au Pré Vert », géré par le CPAS dans un objectif de réinsertion professionnelle. Ouvert le midi en semaine, le prix est le même pour tout le monde. Sans oublier « Épilouve », l'épicerie sociale du CPAS : la fréquentation n'augmente pas vraiment non plus. « Seuls les bénéficiaires du RIS et autres aides sociales du CPAS peuvent y avoir accès », précise Alexia Debailleux. « Soit en faisant leurs courses à des tarifs très raisonnables, soit pour des colis alimentaires. »

### **BAR À SOUPE CROIX-ROUGE : 100 REPAS PAR JOUR**

Une épicerie sociale ouverte il y a quelques années, et qui marche tellement bien que celle de la Maison Croix-Rouge La Louvière-Le Roeulx a fermé ses portes. Située chaussée Paul Houtart, elle reste à la pointe du combat dans son aide aux plus démunis, notamment avec des aides vestimentaires, produits d'hygiène, etc. « Nous conservons l'aide alimentaire sous d'autres formes », nous explique son président Didier Mercier. « Nous intervenons avec des dépannages pour les personnes en difficulté immédiate, parce qu'il y a une urgence et qu'on n'a pas encore touché ses allocations. Ou parce que le frigo est vide et le rendez-vous au CPAS est dans une semaine. Mais surtout, notre accueil de jour reçoit quotidiennement près de 100 personnes en moyenne, avec deux sandwiches avec garniture au choix, soupe à volonté et café à volonté, préparés par nos bénévoles. C'est du lundi au vendredi rue de 10h à 14h. Et nouveauté, le mardi et le jeudi, après 14h, nous invitons aussi une dizaine de personnes précairisées à venir manger un repas chaud. Le lundi et le vendredi, nous accueillons aussi les femmes, qui sont sous-représentées dans les accueils de jour. » De la même manière que l'épicerie sociale du CPAS, ces chiffres n'ont pas augmenté en dépit des récentes exclusions du chômage. « Il n'y a pas de pic soudain. Nous continuons comme en 2025 : nous avons effectué 21.423 accueils. » ■

# JULIEN DISTRIBUE 500 T DE POMMES DE TERRE GRATUITES : « CE SERAIT TRISTE DE TOUT JETER »

Près de 500 tonnes de pommes de terre doivent trouver preneur à Neufvilles (Soignies) ! Julien Hall s'apprête à ouvrir sa ferme du Chemin du Calvaire à tous les intéressés. En cause, la saturation du marché. Analyse avec Mathilde Glorieux, de la FWA.

## LORE THOUVENIN

**J**ulien Hall et sa femme ont lancé un appel : « Nous mettons à disposition notre surplus gratuitement. » Ce samedi 4 avril, ils ouvriront les portes de leur hangar pour que les uns et les autres puissent remplir à leur guise sacs, seaux et même remorques.

## MARCHÉ SATURÉ

Comme un bon nombre d'agriculteurs du pays, il se retrouve avec un excédent dont il ne sait que faire. « J'en avais à peu près 1000 t au départ, mais j'ai déjà pu en liquider un peu via d'autres fermiers qui s'en serviront pour leur bétail. »

Comment en est-on arrivés là ? Mathilde Glorieux, conseillère dans le secteur pommes de terre à la Fédération Wallonne des Agriculteurs, précise comment se passent les ventes en général : « Les producteurs de pommes de terre élaborent des contrats avec les industriels qui les transforment en frites, par exemple. Ce volume représente plus ou moins 75 à 80 % de la production wallonne. Les 20 % restants se retrouvent sur le marché libre, à un prix variable. »

Seulement cette année, les industriels font face à moins de débouchés. « Il y a par exemple l'Asie, qui a développé sa propre filière de transformation. Ça amène plus de concurrence sur le mar-

ché mondial, les industriels n'arrivent pas à écouler leur stock et donc les volumes du marché libre ne les intéressent pas. » Il faut ajouter que la production de 2025 a été particulièrement prolifique : on a planté plus, et le météo a été particulièrement clémente.

Forcément, par la loi de l'offre et la demande, les prix sont désormais très bas. « Il est à 15€ la tonne, c'est une bouchée de pain. » Julien Hall renchérit : « C'est descendu à 10€/t, mais même à 0€, les industriels ne le prendraient pas. »

## STOCKER, CHER ET TEMPORAIRE

Impossible de les vendre, donc. « Il y a bien d'autres possibilités de débouchés comme l'alimentation animale et la biométhanisation, » reconnaît Mathilde Glorieux, mais ces filières-là aussi arrivent à saturation. Une autre solution est celle du stockage. « Ça coûte très cher, » pointe

Mathilde Glorieux. Julien Hall confirme : « Ça consomme de l'électricité ! » Et puis, il faut faire la place pour les cultures à venir. De toute façon, ces pommes de terre ne tiennent pas ad vitam aeternam. « Là elles commencent doucement à germer. À un moment, elles finissent par pourrir. J'en ai déjà jeté dans les champs, mais ça fait mal de travailler pour ça. En plus, il faut les charger, aller jusque-là, les épandre... et tout ça risque de rapporter des maladies, ce n'est vraiment pas

ce qu'il y a de mieux. »

Raison pour laquelle Julien Hall a pris la

décision d'inviter les gens à se servir ce samedi 4 avril. « C'est malheureux de jeter tout alors qu'il y a des gens qui ont faim, ce serait bête. Surtout quand on voit combien coûte un paquet de frites... Ce n'est pas la faute des frateries évidemment, ça se joue entre eux et nous, mais je trouve dommage de payer presque aussi cher un paquet de frites que 1000 kg de pommes de terre. » ■

**À noter :** La distribution se fait sans rendez-vous, de 9h à 16h, au Chemin du Calvaire 14. Arrivez avec vos propres contenants.



Julien Hall ouvrira son hangar de Neufvilles ce 4 avril. © Dav

## « POUR LES PRODUCTEURS, C'EST UNE LOURDE PERTE FINANCIÈRE »



**Mathilde Glorieux.** © DR

« C'est une situation ponctuelle, » insiste Mathilde Glorieux. « On avait aussi connu des excédents au moment du Covid, parce que les restaurants n'avaient plus besoin de pommes de terre, etc., mais ici, c'est assez exceptionnel. Il ne faut pas croire que chaque année les agriculteurs ouvriront leur hangar, non ; ils le font en dernier recours. Certains font le choix d'ouvrir leur hangar ou de faire des rabais, d'autres essayent de trouver des éleveurs pour l'alimentation animale... C'est un choix individuel, mais c'est vrai qu'on voit quelques distributions gratuites dans plus ou moins toutes les régions. Ce n'est pas évident :

ils ne les donnent pas parce qu'elles n'ont pas de valeur non plus ; pour eux, ce sont de lourdes pertes financières. »

Elle en profite donc pour encourager les citoyens à aller se fournir auprès de leurs producteurs locaux. « Certains sont dans une situation compliquée et parfois, ça fait aussi plaisir de pouvoir discuter avec les personnes et sentir qu'il y a une valorisation de son métier. »

Au-delà de ça, « Il faudra voir dans les années à venir ce qui se passe au niveau mondial. La concurrence asiatique va-t-elle se marquer plus, ou justement va-t-on voir un déclin à ce niveau-là qui va nous rouvrir des portes ? C'est un peu difficile de répondre à cette question actuellement. Si on voit que la situation se reproduit pendant plusieurs années, il faudra absolument trouver des solutions et s'adapter. » ■

L.T.

# Burger King va arriver avec potentiellement une quarantaine d'emplois



C'est une arrivée que beaucoup attendent, sans doute sans trop y croire encore. Un projet de restaurant Burger King a officiellement été lancé à Braine-le-Comte, avec une ouverture visée en 2027 si tout se déroule comme prévu.

C'est un nom bien connu des amateurs de fast-food qui devrait bientôt s'installer à Braine-le-Comte. Un projet de restaurant Burger King fait en effet l'objet d'une annonce de projet, qui risque de faire parler d'elle dans une ville où l'arrivée d'une grande enseigne de ce type n'a rien d'anodin. Elle est consultable depuis ce 1er avril à l'administration communale ainsi que sur le site de la Ville.

La demande de permis d'urbanisme a été introduite par la société Burger Brands Belgium pour un terrain situé à l'intersection de l'avenue Alix de Namur et de la chaussée de Mons. Le projet porte sur la construction d'un restaurant Burger King d'une surface totale de 1.000 mètres carrés, y compris des aménagements extérieurs, dont un drive, environ 45 places de

parking, des bassins secs inondables, des arbres, de la végétation. Le terrain concerné était jusqu'ici inutilisé.

Du côté de l'enseigne, on confirme la volonté de s'implanter à cet endroit, présenté « comme un lieu de passage bien desservi, avec en outre une certaine mixité commerciale grâce à la proximité de l'Intermarché. »

## UNE QUARANTAINE D'EMPLOIS ENVISAGÉS

Burger King n'est pas encore présent dans la région. « Burger King est une marque récente, avec une dynamique propre et encore beaucoup de potentiel sur le marché belge. À ce stade, Burger King n'est pas encore présent dans la région et la demande est clairement bien présente. »

Une quarantaine d'emplois locaux devraient accompagner cette ouverture. « Aucun diplôme spécifique ne serait exigé », précise encore l'enseigne. « Nous misons avant tout sur la motivation, l'envie d'apprendre et le sens du service. »

Des formations internes sont prévues et de réelles perspectives d'évolution existent au sein de l'enseigne. « La formation continue et la prise progressive de responsabilités font partie intégrante de notre culture. »

Le projet ne prévoit pas de logements aux étages : il s'agirait d'un bâtiment propre au restaura-

## OUVERTURE PEUT-ÊTRE AU DÉBUT 2027

Reste désormais la question du calendrier. Burger King avance, si tout suit son cours normalement, un démarrage des travaux

au mieux au quatrième trimestre 2026. L'ouverture pourrait alors intervenir au premier trimestre 2027. Un projet soutenu par le bourgmestre Maxime Daye lui-même. Il s'était exprimé dans nos colonnes le 31 mars de l'année dernière : « Burger King nous a approchés. Ils m'ont aussi demandé si j'étais, à titre

personnel, pour ou contre. J'ai répondu 'pour'. J'assume. Le terrain est situé le long de la N6, ce qui est pratique pour aménager un drive. » Le maire soulignait aussi « le succès de dingue » d'un sondage lancé sur Instagram et assurait que, du côté des jeunes, « ils me demandent tous quand le Burger King va ouvrir ! »

# UN PROSPECTUS FRAUDULEUX CIBLE LES EXCLUS DU CHÔMAGE ET LES PARENTS

Un tract promettant 350 € par jour grâce à un « business digital simple » circule depuis ce lundi dans les boîtes aux lettres à La Louvière. Attirant les chômeurs, parents et personnes en quête de liberté professionnelle, le prospectus se révèle être une arnaque qui se répand de plus en plus...

LAURINE HANQUET

Un flyer distribué dans les boîtes aux lettres depuis ce lundi pourrait séduire plus d'un Louviérois. Promettant une liberté de temps et des gains rapides, l'annonce vante « un business digital simple qui peut faire gagner jusqu'à 350€ par jour ». Directement adressé aux exclus du chômage, aux parents qui veulent rester auprès de leurs enfants ou à ceux pour qui un schéma de travail classique ne convient pas, ce tract peut sembler prometteur mais relève en réalité... d'une arnaque.

## DE L'ARGENT RAPIDE

Le prospectus renvoie vers un compte Instagram anonyme à l'esthétique léchée, proposant des méthodes non précisées pour gagner de l'argent rapidement. D'après Guillaume Deterville, cofondateur de la société de cybersécurité Cresco, il s'agirait d'une tentative d'arnaque pyramidale : « Des réseaux qui nécessitent, par une structure en pyramide, de recruter de plus en plus de gens. Ça ne s'apparente pas à une attaque au niveau informatique, néanmoins la demande de prise de contact est suspicieuse. Il y a des chances

que la personne demande des virements, extorque de l'argent via des packs découvertes ou tente de faire enregistrer celui qui prend contact sur des plateformes diverses et variées avec des promesses d'argent rapide ».

Plusieurs éléments doivent éveiller la méfiance sur cette brochure. « La promesse d'argent rapide et facile, c'est un drapeau rouge qui doit directement alerter les lecteurs.

”

« Il faut toujours être prudent quand il est question d'une grosse somme »

Guillaume Deterville

350€ par jour, à l'échelle d'un mois c'est énorme. Il faut toujours être prudent quand il est question de grosse somme », explique Guillaume Deterville. D'autant qu'il n'est pas mentionné que le montant promis n'est pas garanti. L'invitation à contacter un inconnu constitue un autre signal d'alerte.

L'absence de toute identification sérieuse, de l'entreprise

ou du vendeur, renforce les soupçons : pas de nom d'entreprise, pas de numéro issu de la Banque carrefour des entreprises, pas d'adresse, ni de conditions claires.

## DES ATTAQUES DE PROXIMITÉ

Cette technique trouve également un écho dans le monde numérique : « Il faut notamment se méfier des brochures qui invitent à scanner un QR code. Le lien propose à la personne de créer un compte, ce qui constitue une entrée pour récupérer des adresses mails

ou des mots de passe. On voit de plus en plus d'arnaques digitales qui arrivent par des biais qui n'étaient pas explorés jusqu'à présent », prévient Guillaume Deterville.

Avec le temps, les internautes ont appris à repérer les mails de phishing traditionnels. Souvent directement déplacés dans les spams, ils restent relativement faciles à détecter. Ces nouvelles méthodes sont en revanche moins soupçonnées. Directement déposés dans des boîtes aux lettres, ces flyers constituent ce que les

spécialistes appellent « des attaques de proximité ». Cela ne signifie pas pour autant que son initiateur est issu de la région du Centre : « Ces attaques peuvent être orchestrées à distance. Il suffit de trouver un imprimeur qui distribue le flyer frauduleux que n'importe qui peut créer, et il peut se retrouver dans des boîtes aux lettres du Luxembourg, de France ou encore du Canada ». La prudence est donc de mise, même avec les courriers publicitaires. ■

# La police : « Ce type d'arnaque connaît une recrudescence »

La police de la Haute Seine signale une recrudescence d'escroqueries dites « au rétroviseur », visant principalement des personnes âgées sur des parkings ou lors de manœuvres de stationnement. Elle rappelle les bons réflexes pour éviter les arnaques et encourage la vigilance des proches.

**C**e type d'escroquerie consiste pour un individu à approcher la victime, souvent une personne âgée, en prétendant

qu'elle aurait endommagé son rétroviseur ou une autre partie du véhicule. L'escroc, se présentant parfois comme un avocat étranger (Suisse ou Espagnol), propose alors un « arrangement à l'amiable » et demande un paiement immédiat en espèces, voire d'accompagner la victime à un distributeur pour retirer de l'argent. La police souligne qu'il s'agit d'une escroquerie.



La police de la Haute Seine met en garde. © PhotoNews

Les autorités recommandent de ne jamais payer en liquide, refuser tout arrangement à l'amiable, exiger un constat amiable en cas de réel accident, et noter les détails du véhicule et de l'individu. Les victimes ou témoins doivent contacter la police au 101. La prévention repose également sur la sensibilisation des proches, voisins ou aidants des seniors. ■

# Découvrez les chasses aux œufs à ne pas manquer

Les cloches de Pâques approchent, et avec elles, le retour des traditionnelles chasses aux œufs ! Dans la région du Centre, parcs et espaces verts invitent les familles à partir à la découverte de trésors chocolatés. Voici quelques suggestions de sorties pour combiner gourmandise et aventure.

## SOIGNIES

Au Château du Saulchoy, Le Monde de Rosy propose cette année une chasse aux œufs pas comme les autres... entièrement pensée **pour les adultes** ! Les participants se lancent dans une véritable aventure ludique et chocolatée avec 15 épreuves à relever, 9 codes à récupérer et, bien sûr, un trésor de chocolat belge à la clé.

Pour ceux qui souhaitent venir en famille, une garderie est prévue, et un créneau spécial à 11h permet aux parents de vivre l'expérience tout en laissant leurs enfants s'amuser. Toute la journée, le domaine s'anime également avec des jeux en bois, un laser game, des animations pour petits et grands, et un marché de printemps regorgeant de découvertes, le tout dans le cadre enchanteur du château.

Infos et réservations sur [lemondederosy.be](http://lemondederosy.be).

## BRAINE-LE-COMTE

La Grande Chasse aux Œufs des Jeunes MR le dimanche **5 avril**, les enfants de tous âges, de 0 à 11 ans et plus, sont invités à explorer le Champ de la Lune à la recherche de délicieuses surprises chocolatées.

Départs toutes les 15 minutes à partir de **10h**, avec une inscription sur place dès **9h45**, pour garantir des parcours adaptés à chaque tranche d'âge. Pour les parents et accompagnants, le bar restera ouvert jusqu'à **12h**. Avec une participation de 2 € par enfant.

## ECAUSSINNES

L'ASBL Synergie Écaussinnes organise une chasse aux œufs le **6 avril dès 13h30** dans une prairie située rue de l'Avedelle, à Marche-lez-Écaussinnes.

Destinée aux enfants, l'activité propose de partir à la recherche d'œufs en chocolat dans un espace aménagé, dans une ambiance familiale. La participation est fixée à 2 euros par enfant, et l'événement se veut accessible tout en favorisant un moment de rencontre entre habitants.

# Nos réserves d'énergie en danger ?

Faut-il que les Belges réduisent leur consommation ? Danger en vue pour notre approvisionnement ? Le point avec le ministre de l'Énergie, Mathieu Bihet (MR).

DIDIER SWYSEN

**M**ercredi, à la Chambre, le vice-Premier ministre des Engagés, a eu des propos assez forts. « La question de la fluctuation des prix (des carburants et de l'énergie, NdlR) est l'arbre qui cache la forêt. » Une forêt qui constitue « un risque majeur d'approvisionnement dans les mois qui viennent. » L'énergie provenant du Qatar allait commencer « à faire défaut », les réacteurs nucléaires (Doel 4 et Tihange 3, les deux qui doivent être prolongés pour dix ans) sont à l'arrêt pour maintenance jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre (selon Elia, ces travaux ne menaceront pas la sécurité d'approvisionnement). M. Prévot a pointé le risque d'une intervention d'État sur les prix qui peut créer la rarefaction des ressources et « de facto engendrer une (nouvelle) hausse des prix ». Il appelait à une « adaptation de nos comportements », comme certains pays y pensent déjà.

## FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

Faut-il s'inquiéter ? Nos réserves d'énergie sont-elles in-

suffisantes ? Faudrait-il réduire notre consommation ? Le président du MR a réagi : « Une pénurie d'approvisionnement, c'est n'importe quoi ! » Ambiance dans la majorité, il y en a un peu plus, je vous le mets quand même ? Nous avons fait le point avec

”  
**« Nos stocks stratégiques de pétrole nous permettent de tenir 90 jours en cas de rupture totale d'approvisionnement »**

Mathieu Bihet  
 MINISTRE DE L'ÉNERGIE

un autre MR, le ministre de l'Énergie, Mathieu Bihet. « Nos stocks stratégiques de pétrole nous permettent de tenir 90 jours en cas de rupture totale d'approvisionnement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. C'est conforme à la norme européenne », dit le ministre. « Il y a eu une demande de l'Agence internationale de

l'énergie pour participer à un effort collectif qui visait à relâcher des stocks pour faire baisser les prix, mais on garde nos 90 jours de stock. »

## SI LA GUERRE PERSISTE...

La situation est différente pour le gaz : les stocks sont entamés, normal à la sortie de l'hiver et c'est maintenant qu'il faut les reconstituer. Deux tiers nous viennent par pipeline (Norvège, France, Royaume-Uni). Un tiers, c'est du gaz naturel liquéfié (GNL ou LNG en anglais) qui vient des États-Unis, du Qatar (production à l'arrêt vu le conflit avec l'Iran) ou... de Russie (l'Europe s'est engagée à ne plus importer de gaz russe dès 2027). « Si la guerre perdure, sans diversification des sources d'approvisionnement, les choses pourraient là se compliquer », reprend le ministre Bihet qui insiste : pas de rupture des stocks à ce stade. « Une partie des méthaniens (60 % viennent des États-Unis) faisant route vers l'Europe est déournée vers l'Asie, car le gaz s'y vend plus cher, pour l'instant. » Bref, reconstituer nos stocks va coûter plus cher. « Il



Maxime Prévot et Mathieu Bihet. Aucun des deux ne veut faire peur aux Belges. © SI

faudra peut-être une action publique de l'État avec d'autres États européens. La situation est très tendue sur les marchés », conclut-il.

## UN KERN NUCLÉAIRE

Un ministre qui a participé à un point presse, ce jeudi, où le MR a précisé sa stratégie énergétique : « Dans l'hyper-urgence, on rend les surgains », a indiqué le président Bouchez. « Ensuite, la Belgique doit fournir un effort diplomatique et de défense (demandes d'aides formulées par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis) qui nous sécurise de l'énergie à bon marché. Enfin, les gains économiques engrangés permettront d'investir dans la transition énergétique. » Les surgains ? L'argent que

l'État gagne avec la TVA sur les prix des carburants qui explosent. Combien « s'est fait » l'État depuis un mois ? 60 millions ? Le président du MR dit toujours attendre ce chiffre. Ces surgains devraient être rendus aux Belges, insiste-t-il, via le cliquet inversé. Le MR exige une solution en gouvernement ce vendredi (dernière réunion avant les vacances de Pâques) pour faire baisser les prix à la pompe. Les Engagés pressent aussi. Jeudi, à la Chambre, le Premier ministre n'a pas fait d'ouverture. Au contraire, il a contesté que la hausse des prix énergétiques crée des marges financières qui permettraient à l'État d'intervenir. Ce vendredi, en Kern, cela risque de tourner au bras de fer... ■

# L'absentéisme en net recul, une première depuis 25 ans!

Le taux de maladie des travailleurs belges recule en 2025 à 8,09 %, annonce Securex. Une baisse inédite en 25 ans, tirée notamment par la diminution des absences de moyenne durée. Explications.

C'est un tournant inattendu sur le marché du travail belge. Après plus de deux décennies de hausse quasi continue, l'absentéisme pour cause de maladie enregistre en 2025 une baisse significative. Selon une étude du prestataire de services RH Securex, 8,09 % des salariés étaient absents un jour de travail moyen, contre 8,49 % en

2024, soit le niveau le plus élevé jamais atteint. A noter que cette étude repose sur les données de plus de 22.000 employeurs et près de 189.000 salariés du secteur privé belge.

## SURTOUT CHEZ LES OUVRIERS

Cette amélioration repose en grande partie sur une forte diminution de l'absentéisme de moyenne durée (entre un mois et un an), en recul de 11 % en un an. Concrètement, ce taux est passé de 2,58 % à 2,30 %. Les absences de courte durée (moins d'un mois) diminuent également de 5,8 %, tandis que l'absentéisme de



Une nouvelle politique de convocation qui porte ses fruits. © Pexels

longue durée reste à un niveau historiquement élevé de 3,35 %.

La tendance est particulièrement marquée chez les ouvriers. Leur taux global d'ab-

sentéisme chute de 6,9 % (de 11,52 % à 10,73 %), contre une baisse plus modérée de 2,7 % chez les employés. Pour les absences de moyenne durée, le recul atteint même 14 % chez les ouvriers, contre 7 % chez les employés.

Cette évolution coïncide avec la mise en place d'une nouvelle politique de convocation qui prévoit un suivi plus précoce et renforcé des travailleurs malades.

Du côté médical, cette approche semble également porter ses fruits. « Les assurés sont orientés plus rapidement vers le médecin-conseil ou le para-

médical. Cela accélère la prise en charge et peut potentiellement contribuer à la baisse des périodes de maladie de moyenne durée », souligne Gianinna Ng, médecin-directeur aux Mutualités Libres.

Reste que des défis persistent. Les experts insistent sur la nécessité d'un suivi durable pour éviter les rechutes, notamment face aux troubles psychosociaux, plus fréquents chez les employés. « Le défi consiste désormais à pérenniser cette tendance positive », avertit Elisabeth Etter, rappelant que la prévention reste essentielle. ■

**LE SOIR**

# Prix de l'énergie : Bart De Wever recale les propositions du MR et des Engagés

**BERNARD DEMONTY**  
**BERNARD PADOAN**

**L**e Premier ministre, Bart De Wever (N-VA), n'a pas accédé, jeudi, en séance plénière à la Chambre, aux demandes conjointes des Engagés, du MR et de l'opposition PS, PTB, Vlaams Belang et Groen de prendre des mesures urgentes pour juguler la hausse des prix à la pompe. « Je considère bien sûr qu'il faut agir d'urgence pour maîtriser à long terme les prix de l'énergie, tant au niveau belge qu'international », a dit Bart De Wever. « Pour cela, il faut maintenir les centrales nucléaires ouvertes, j'y travaille avec le ministre de l'Énergie, Mathieu Bihet (MR). » Les deux hommes sont engagés dans des négociations avec le groupe français Engie pour prolonger de dix ans Doel 4 et Tihange 3 et, si possible, rallumer d'autres réacteurs qui ont été mis à l'arrêt définitif.

## « Il y a urgence à agir »

Mais à la tribune de la Chambre, le Premier ministre a aussi appelé à attendre un paquet de mesures actuellement en voie d'élaboration au niveau européen. « Nous pourrions puiser dans cette boîte à outils », a-t-il dit. Par contre, il n'a ouvert aucune porte à une mesure de soutien de type cliquet inversé – qui permet de baisser les accises sur les carburants –, ou autre mesure ciblée. Bart De Wever se pose en garant d'une rigueur budgétaire, qu'il ne veut à aucun prix relâcher.

Pourtant, les partis francophones de l'Arizona, le MR et Les Engagés, ont appelé explicitement à la mise en œuvre

du cliquet inversé, dès ce vendredi, en conseil des ministres. « Ce n'est plus une hausse, c'est une impasse », a dit Marc Lejeune (Les Engagés). « Il faut préserver les finances publiques, mais on ne peut accepter une escalade des prix sans réagir et on ne peut se passer d'une réduction de la consommation pour ceux qui peuvent se le permettre. Il faut agir de manière responsable, via un plafond, un cliquet inversé et des mesures ciblées. »

Le député MR et président du parti, Georges-Louis Bouchez, a, lui, assuré qu'il poursuivrait son combat pour le cliquet inversé dès ce vendredi. « Je le mets sur la table du conseil des ministres. Car on doit distinguer deux choses. Des mesures immédiates, d'abord. Parce qu'entre les experts et la réalité, il y a la vie des gens. Des gens qui travaillent et s'appauvrissent de 100 euros par plein (sur un plein de 50 litres, le surcoût est en fait de 13,35 euros pour l'essence et 28,15 euros pour le diesel, NDLR). Et des mesures pour sécuriser le détroit d'Ormuz, ce qui fera baisser les prix. » Plus tôt dans la journée, en conférence de presse, le premier des libéraux francophones avait répété qu'il y avait « urgence à agir pour faire baisser les prix à la pompe ».

Pour ne pas grever les finances publiques, le MR propose, au moins dans un premier temps, de redistribuer les « surgains » de TVA aux automobilistes. L'augmentation des prix à la pompe entraîne mécaniquement une hausse des rentrées de TVA dans les caisses de l'État. Des rentrées dont Georges-Louis Bouchez déplore qu'elles n'aient pas encore fait l'objet d'une évaluation offi-

cielle. L'estimation « la plus crédible » s'élèverait à 60 millions d'euros, dit le député-président. Une somme qui, en l'état, serait toutefois insuffisante pour ramener le diesel à deux euros/litre, comme le voudrait le MR – le gasoil routier se vend actuellement à 2,3210 euros/litre.

« Je comprends parfaitement le Premier ministre, qui veut éviter que l'on ouvre la boîte de Pandore », a encore ajouté Georges-Louis Bouchez. « Mais au minimum, l'État ne doit pas s'enrichir. Travaillons sur le périmètre des gains supplémentaire engendrés par la crise. Il ne faudrait pas aller chercher dans la poche droite du consommateur, qui est aussi un contribuable, ce qu'on lui a redonné dans la poche gauche. »

Le sud du pays étant supposément plus vulnérable face à la hausse des prix des carburants – la Flandre est plus riche, le parc automobile y est plus électrifié et les voitures de société plus nombreuses –, il appelle les partis flamands « à tenir compte de la réalité socio-économique de toutes les Régions du pays ». Mais le président du MR prévient : si le conseil des ministres refuse d'accéder à sa demande, « on ne pourra pas continuer l'activité gouvernementale comme si de rien n'était ». En guise de réponse, Georges-Louis Bouchez remettra d'autres dossiers dans la balance, sans préciser lesquels.

## « L'État ne s'enrichit pas, il s'appauvrit »

L'opposition, par les voix de Patrick Prévot (PS) et Sofie Merckx (PTB), s'est également indignée devant « un enrichissement de l'État » en raison de la hausse des prix de l'énergie. Bart De Wever a rejeté cet argument, contredisant d'ailleurs ainsi son ministre du Budget, Vincent Van Peteghem (CD&V). « J'ai de la compréhension pour les gens. Mais je dois essayer de donner réalisme et sérieux à ce débat. L'autorité s'enrichit ? Ce n'est pas correct. Ces hausses de prix ne font pas en sorte que les recettes d'accises augmentent, elles vont même diminuer. Et les autorités voient aussi leur facture augmenter. L'inflation augmente (ce qui entraîne une indexation des salaires et des allocations plus rapide, NDLR), tout comme les taux d'intérêt. Ce sont des montants colossaux, des milliards. Tout ce qu'on reçoit, c'est une petite hausse des recettes TVA. L'État ne gagne donc pas sur cette hausse de prix, il y perd beaucoup. On ne va pas arroser les gens par hélicoptère car, avec nos finances dégradées, nous sommes un sous-marin. Et on n'ouvre pas la fenêtre d'un sous-marin. »

# Le gouvernement wallon roule-t-il pour Pairi Daiza

Une par une, les mesures prises en faveur du parc animalier se défendent. Mais certains, au sein même du gouvernement, estiment que ça commence à faire « un peu trop ».

Engluée dans le décret-programme, une petite réforme a soulevé les sourcils de l'opposition : la possibilité, pour un opérateur privé, d'introduire une demande de révision du plan secteur afin d'inscrire une nouvelle zone de loisirs. De là à penser que c'est une réforme cousue main pour le parc animalier de Pairi Daiza, il y a un pas. « Je ne le dirais pas comme cela, mais cela implique au moins qu'on s'en inquiète », déclare la députée wallonne Ecolo Veronica Cremasco. « Cela me semble légitime de questionner la chose, car on ne change pas la loi pour des intérêts particuliers. La loi sert les intérêts communs et encore davantage en aménagement du territoire, car un changement conditionne le territoire pour au moins 100 ans. »

Le ministre de l'Aménagement du territoire, François Desquesnes (Les Engagés), jure, lui, que ce n'est pas le cas. S'il apporte cette modification, c'est parce que la loi est mal faite. Actuellement, seul un pouvoir public peut être à l'origine d'une modification du plan de secteur, à trois exceptions près : s'il s'agit d'une zone d'activité économique, d'une carrière, ou d'une zone de transport principal de fluides et d'énergie. Ce qui signifie, selon le ministre, que les parcs de loisirs sont la seule activité économique à ne pas pouvoir le faire. « Actuellement, ce sont les communes qui sont les porteurs d'eau des opérateurs privés si ceux-ci veulent porter un projet qui nécessite une modification du plan

de secteur. Elles sont donc juges et parties. Or, la commune doit défendre l'intérêt général du citoyen, pas celui des opérateurs privés. Ce changement clarifie les choses : désormais, pour une activité de loisir qui nécessiterait une modification du plan de secteur, c'est désormais l'opérateur privé qui doit entreprendre les démarches et monter le dossier. »

Mais est-ce que cette mesure, in fine, bénéficiera à Pairi Daiza ? « Non, nous n'avons aucun besoin d'une modification du plan secteur en zone de loisirs. Une procédure est en cours, à l'initiative du ministre Di Antonio (Les Engagés), qui devrait déterminer un périmètre dans lequel on peut renforcer nos activités, mais il s'agit d'une transformation en zone d'enjeu régional, pas de loisirs », explique Claire Gilissen, porte-parole du parc.

## Quand le gouvernement veut favoriser l'arrivée de dauphins

Alors, pourquoi donc cette petite musique fait-elle chemin ? Simplement parce que cette mesure n'est pas la première. Il y a eu la nouvelle gare, la nouvelle route, des aides à l'investissement et un projet de modification du Code du bien-être animal qui devait permettre aux parcs zoologiques, « dans le cadre d'un programme de recherche scientifique, d'accueillir des spécimens de l'espèce *Tursiops truncatus* (des dauphins), nés et élevés en milieu artificiel (...) ainsi que des spécimens de cétacés secourus

et détenus en vue de leur réhabilitation et de leur réintroduction ». Tollé général, de la part de Gaia d'abord, qui, erronément, a parlé de delphinarium alors que jamais le gouvernement wallon n'avait l'intention de réintroduire les spectacles impliquant des dauphins. Car, pour beaucoup, ce ballon d'essai ne peut que plaire à Pairi Daiza, qui a fait montre de son intérêt. « Pairi Daiza n'est pas un delphinarium et ne le sera jamais. Ce que nous étudions, c'est un refuge sans spectacle, sans exploitation, pour des animaux nés en captivité, qui n'ont nulle part où aller », défend Eric

Domb, fondateur du parc, dans une carte blanche.

Pourtant, Les Engagés ne voulaient pas de cette réforme, portée par le ministre-président MR Adrien Dolimont, également ministre du Bien-être animal. « C'est quoi cette subite attention wallonne pour sauver les dauphins d'Europe ? Surtout venant d'un parc qui a fait son histoire sur les oiseaux », se demande un parlementaire wallon Les Engagés. Au gouvernement wallon, ça se crispe. « C'était la goutte d'eau. Trop, c'est trop. Chacun reconnaît ce que Pairi Daiza amène à la Wallonie, mais il ne faut quand même pas aller trop loin », explique un Engagé.

Lors de la première lecture du nouveau Code du bien-être animal, le point a donc sauté. Ce qui n'a pas empêché Adrien Dolimont, quelques jours plus tard, de préciser sa pensée devant le parlement wallon. « Concernant la réouver-

ture de delphinariums en Région wallonne, je dénonce une campagne de désinformation. En revanche, je m'interroge sur le rôle que pourrait jouer la Wallonie dans la re-

cherche et l'élaboration d'une solution adéquate et pragmatique pour les dauphins vivant en milieu artificiel. (...) Dans ce contexte, et en vertu de l'article D.22 du Code

wallon du bien-être des animaux, je souhaite initier une réflexion générale portant sur les centres d'accueil et de recherche sur les cétacés. A cet égard, j'ai sollicité l'avis scientifique des experts de la Commission wallonne des parcs zoologiques. En particulier, je souhaite disposer d'un état des lieux de la littérature scientifique relative aux cétacés détenus en milieu artificiel et leur réintroduction en milieu naturel. Par ailleurs, la Commission est invitée à identifier les différents scénarios à envisager pour la sauvegarde de ces animaux et à formuler, pour chacun, des recommandations et les conditions à mettre en œuvre pour

# 145,2

Une étude menée par Eklo, Segefa, l'ULiège et HEC Consulting Group estime à 145,2 millions d'euros les retombées économiques de Pairi Daiza sur la Wallonie.

assurer l'avenir des cétacés nés et élevés en milieu artificiel tenant compte de leurs besoins éthologiques et physiologiques. » Bref, le point est enlevé, mais le débat n'est pas clos.

## Des aides à l'investissement

Goutte d'eau qui fait déborder le vase, disait-on. Car, depuis quelques mois, les bonnes nouvelles gouvernementales s'enchaînent pour le parc animalier. Il y a d'abord eu de nouvelles routes de contournement. Une subvention de 14,7 millions est octroyée en novembre 2024 à la Sofico pour « améliorer la mobilité autour de Pairi Daiza ». Un subside que personne, surtout pas les élus locaux, ne conteste, la mobilité autour du parc qui draine 2,6 millions par an (et qui en vise quatre millions) étant un problème à résoudre.

Un an plus tard, c'est une nouvelle gare pour Pairi Daiza qui est annoncée.

Son coût : 4,8 millions d'euros (2,6 à charge d'Infrabel et 1,8 de la SNCB, le parc prenant à son compte les 400.000 restants). Mais la gare n'est qu'un apéritif, Eric Domb plaidant pour que le TGV puisse s'arrêter dans la future gare. « C'est son rêve, mais tant qu'on sera là, ça ne passera pas », explique l'ancien bourgmestre d'Ath et actuel député

wallon, Bruno Lefebvre (PS). « Bruxelles est à 40 kilomètres, Mons à 20 kilomètres et Lille à 50 kilomètres. Ayons un peu de bon sens, on ne va pas faire des arrêts TGV tous les 30 kilomètres. D'autant plus que le parc est déjà en capacité maximale. »

Dernier dossier : un subside de onze millions comme aide à l'investissement, calculé selon les règles applicables du décret de 2004 (soit 10 % de l'investissement consenti). Ce qui fait grincer des dents jusqu'au gouvernement. « On est dans un cadre budgétaire serré où chaque secteur doit faire des efforts, mais là, on ne se pose pas trop de questions, ça passe », explique un ministre. L'opposition renâcle tout autant et attaque le ministre de l'Economie, Pierre-Yves Jeholet (MR). En plénière, en décembre dernier, ce dernier montre les dents et éructe au perchoir : « Qui en veut à Pairi Daiza ? Qui en veut à des investisseurs wallons, à des investisseurs belges qui investissent en Wallonie ? C'est indécent, ce que vous faites. Faire fuir l'investissement, c'est trahir les travailleurs. Si l'on démotive celles et ceux qui créent de l'activité, celles et ceux qui créent de la richesse en Wallonie, on fabrique un désert économique, et non pas un avenir pour nos futures générations. Ce n'est pas l'objectif du gouvernement. Aujourd'hui, on doit soutenir l'investissement. On doit soutenir un complexe comme Pairi Daiza qui génère autant d'activité, autant d'emplois et une attractivité internationale. »

Sa bible, une étude menée par Eklo, Segefa, l'ULiège et HEC Consulting Group, qui estime à 145,2 millions d'euros les retombées économiques du parc sur la Wallonie, à 3.167 emplois directs et indirects la contribution du parc, et à 124,6 millions d'euros ses retombées fiscales. Un poids lourd de l'économie touristique wallonne. Son collègue, François Desquesnes abonde : « Quel est le mal à développer de l'industrie touristique sur notre territoire ? Ce sont des emplois non-délocalisables. Grâce au parc, qui fait trois fois plus d'entrées que le zoo d'Anvers, le Hainaut est devenu le premier pôle touristique en Belgique.

Qui aurait pensé cela ? » Pourtant, certains voudraient qu'il y ait davantage d'équité entre opérateurs touristiques, d'autant plus que « Pairi Daiza a peut-être moins de raisons d'être aidé que des attractions touristiques en souffrance ». Un équilibre très délicat à trouver entre le développement d'un acteur majeur et la juste répartition des deniers publics. Surtout en période de vaches maigres.

**La Libre** BELGIQUE

# Vote à haut risque pour la coalition Arizona sur la suppression du Sénat

■ Le processus pourrait se cracher si les voix du Belang sont nécessaires ce vendredi.

C'est l'incertitude. "On est toujours en train de faire les comptes", souriait le sénateur MR Jean-Paul Wahl, jeudi midi.

Le Sénat doit se prononcer ce vendredi sur la révision de l'article 195 de la Constitution, étape indispensable vers la suppression... du Sénat. La difficulté, c'est qu'une telle révision nécessite une majorité des deux tiers de l'assemblée. Les voix des cinq partis de la coalition Arizona (N-VA, MR, Engagés, Vooruit, CD & V) ne suffiront pas. "Si cela doit passer avec les voix du Vlaams Belang, il y aura un gros problème. Et on verra si on continue le processus", prévient M. Wahl. Le suspense est entier.

Reprenons. L'accord de gouvernement prévoit la suppression de la Haute assemblée. Le long processus législatif pour y arriver commence pour des raisons juridiques par la révision de l'article 195 de la Constitution. L'adoption de cette révision réclame d'abord un vote en commission du Sénat (qui a eu lieu lundi), puis en séance plénière du Sénat (ce vendredi). Même chose ensuite du

côté de la Chambre des représentants.

Si le "195" est *in fine* modifié, le texte prévoyant en tant que telle la suppression du Sénat devra emprunter le même parcours: vote en commission et en plénière au Sénat, puis à la Chambre. Au total, cela fait donc huit votes, celui de ce vendredi étant le second.

## Des interprétations différentes

Lors du premier vote, lundi, en commission, la révision du "195" a été approuvée par 16 voix pour (les partis de l'Arizona, Écolo-Groen, Anders et Vlaams Belang), 1 abstention (PTB) et 3 contre (PS et Liesa Scholzen, sénatrice MR germanophone).

Si une majorité simple suffit en commission, il faut une majorité des deux tiers en plénière, ce qui implique le soutien de partis de l'opposition. L'accord de gouvernement prévoit à cet égard que "le Premier ministre prendra les contacts nécessaires pour trouver un soutien parlementaire complémentaire sans l'appui des voix extrémistes afin d'atteindre les majorités nécessaires".

Pour le MR et Les Engagés, ce passage implique que la modification législative soit approuvée sans les voix du PTB et du Vlaams Belang. Pour les partis flamands, l'interprétation est moins rigide. Selon Vooruit, il s'agit

uniquement de ne pas négocier avec les extrêmes, relevait *Le Soir*, mercredi. Tandis que la N-VA considère, selon *De Standaard*, que cette restriction ne concerne que les réformes de l'État, pas l'ensemble des textes requérant une majorité des deux tiers. Bref, c'est le flou, signe de crispations dans l'Arizona.

"Si les partis votent de la même manière qu'en commission, [la révision du '195'] obtiendra une majorité beaucoup plus large que les deux tiers", constatait le Premier ministre Bart De Wever (N-VA), interrogé jeudi à ce propos.

## Le PTB maintient le suspense

Effectivement, si chaque parti émet le même vote qu'en commission, les voix du Vlaams Belang ne seront pas nécessaires pour atteindre les deux tiers. Par contre, si le PTB devait voter contre au lieu de s'abstenir, les voix du Belang deviendraient indispensables. Contacté jeudi, le président Raoul Hedebouw n'a pas voulu dévoiler la position de son parti.

Cela dit, même en cas de résultat positif pour l'Arizona, le parcours législatif de la suppression du Sénat reste semé d'embûches. "Il faudra

une garantie pour la représentation des germanophones à la Chambre (cette représentation est garantie au Sénat mais pas à la Chambre, NdlR) et une garantie pour impliquer les entités fédérées dans les réformes institutionnelles (ce qui se fait actuellement par le biais du Sénat, NdlR)", indique Jean-Paul Wahl.

**"On continue à lier la suppression du Sénat à l'inscription de l'IVG dans la Constitution. Bien sûr!"**

Anne Lambelin  
Sénatrice PS

"On n'a jamais dit qu'on était contre la suppression du Sénat", commente pour sa part Anne Lambelin, sénatrice PS. "Ce qu'on demande, c'est de prendre le temps de mener des auditions de constitutionnalistes et

d'associations telles que le G1000 pour nous dire quoi faire du Sénat. Dans notre programme électoral de 2024, il est mis noir sur blanc qu'on veut transformer le Sénat en une chambre citoyenne permanente. Profitons des débats actuels pour avoir cette réflexion."

Le président du PS, Paul Magnette, avait conditionné le soutien de son parti pour la suppression du Sénat à l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution. "On continue à lier les deux dossiers. Bien sûr!", tranche Anne Lambelin. Notre demande a été claire sur l'IVG."

Antoine Clevers

# La police locale déplore que la police fédérale ne remplisse plus ses missions

■ Les zones du Hainaut s'inquiètent du financement des écoles de police.

La police fédérale est-elle encore en mesure d'assurer toutes les missions qui sont les siennes et qui sont définies par la loi? Les vingt-deux chefs de corps des zones de police locales de la province de Hainaut ne le pensent manifestement pas. Ils ont tous signé un courrier qui a été envoyé au ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin (MR) et dans lequel ils expriment leur point de vue. *"Il apparaît urgent de reconsidérer la capacité réelle de la police fédérale à remplir son rôle, à répondre aux besoins du terrain et à garantir un appui réel aux services locaux. Il en va de l'équilibre, de la crédibilité et de l'avenir de notre modèle intégré"*, expliquent-ils dans le courrier.

Pour convaincre le ministre de la justesse de leur propos, les chefs de corps des polices locales s'appuient sur un exemple concret. En juin 2025, des événements graves se sont déroulés sur deux axes d'autoroutes installées le long de la E42 à Lamain et à Bury dans le Hainaut occidental. Il s'agissait d'un grand rassemblement de personnes malintentionnées qui auraient organisé le racket de certains automobilistes s'aventurant dans le coin. *"L'analyse poussée de*



La police fédérale assure-t-elle encore ses missions?

*ces graves incidents met en lumière l'incapacité de nos services de police à faire face à des situations non planifiées et pose la question de la capacité, sur site autoroutier, de la police fédérale."*

Les chefs de corps des zones de police locale du Hainaut expliquent aussi au ministre de l'Intérieur être confrontés à un problème sérieux lorsqu'ils se tournent vers la police fédérale pour assurer certaines missions supra locales ou pour fournir un appui spécialisé. *"Il nous est opposé le manque de personnel et*

*le sous-financement de votre organisation. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'il y a également un transfert de la capacité opérationnelle de la police fédérale vers certains phénomènes jugés prioritaires. Ce transfert a pour conséquence de limiter la réserve disponible dans certaines provinces, réduisant d'autant plus la capacité de la police fédérale à soutenir nos efforts sur le terrain."*

**"Il y a également un transfert de la capacité opérationnelle de la police fédérale vers certains phénomènes jugés prioritaires"**

**Les 22 chefs de corps de la police locale du Hainaut**

Interpellé, le cabinet du ministre de l'Intérieur avance que *"plusieurs réponses très concrètes ont déjà été*

*apportées"* à la problématique. Il partage aussi, tout en soulignant son *"professionnalisme"*, le constat selon lequel la police fédérale *"doit être renforcée de manière structurelle"*. *"L'ambition, avance-t-il, est de renforcer sa capacité opérationnelle, d'améliorer son fonctionnement et de procéder au regroupement des missions."*

**Le ministre analyse la situation**

Et comme ce problème n'est pas le seul, les mêmes signataires ont envoyé un second courrier au ministre, la semaine dernière dans lequel ils font part de leurs inquiétudes quant aux financements des formations au sein des écoles de police agréées. Les chefs de corps hennuyers constatent un *"désengagement progressif du financement des formations par l'État fédéral"*. Cette réduction des moyens financiers engendre un report de charge financière sur les moyens des zones de police et *"grève nos budgets locaux au détriment d'autres investissements prioritaires"*.

Au cabinet, on explique que *"le ministre a entamé un travail de réforme des structures et des financements de façon que chaque institution dispose du financement équitable et adapté"*. *"La question du financement par le fédéral des formations fonctionnelles n'est pas inconnue du ministre qui analyse la situation et les possibles réponses adaptées."*

**Stéphane Tassin**